



COMPASS francophone | Procès-verbal

Le 26 novembre 2018 | 9 h 30 | Connexions Familiales, Barrie

Rencontre animée par : JulieAnne Flack

Prise de notes par : Mélanie Laurin

Présences : JulieAnne Flack (ÉEC Sainte-Croix), Karine Barrass (Cs Viamonde), Suzanne Tremblay (YMCA), Annick Brown (Maison Rosewood), Sylvie Talbot-Lambert (ÉÉ Saint-Joseph), Mélanie Bouchard (Collège Boréal), Ann Stéphanie Roussel (Colibri), Christine Lehouillier (ÉSC Nouvelle-Alliance), Joël Dubé (ÉEC Marguerite-Bourgeois), Letitia Jefkins (Colibri), Céleste Lalonde (Chigamik), Céline Roi (Chigamik), Exilda Laurin (ÉEC Saint-Louis), Nathalie Fournier (ÉÉ La Source)

Absences motivées : Sylvia Bernard (La Clé), Angela Heppleston (CLH), Julie Tate (ÉEC Notre-Dame-de-la-Huronie), Joanne Lojko (ÉEC Frère-André), Anne-Julie Lippé (Connexions Familiales), Tina Christman (RLISS), Carmen Hicks (RVH), Sophie Sakillarides (Entité 4), Renée Felker (La Clé), Kim Newberry (SMDHU), Tracy Kennedy (CLH), Dominique Doyle (Csc MonAvenir), Elizabeth Kerr (Bibliothèque de Barrie), Chantale Boileau (Bibliothèque de Barrie), Jo-Anne David (Colibri), Lindsay Murdoch (SOPDI), Yves Lévesque (Csc MonAvenir), Mélissa Raymond (ÉEC Samuel-de-Champlain)

Bienvenue

JulieAnne Flack souhaite la bienvenue à tous.

Ordre du jour

L'ordre du jour de la rencontre du 26 novembre 2018 est accepté tel quel. Rappel : les documents (ordre du jour, procès-verbal, présentations, autres) sont tous disponibles sur le site Web de la Coalition

<http://www.simcoecountycoalition.ca/compass-francophone/>

Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2018

Le procès-verbal du 24 septembre 2018 est adopté avec la correction suivante : dans les présences, changer le nom de l'organisme à Colibri à côté du nom d'Ann Stéphanie Roussel.

Si, par contre, vous voulez corriger des erreurs dans les procès-verbaux, vous n'avez qu'à communiquer avec Mélanie Laurin à mzlaurin@lacle.ca

Présentation de services ou autres

Présentation de Samantha Docherty de New Path : Nouvelles voies vers les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans

- Deux documents sont présentés aux membres :
 - 1- Voies vers les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans
 - 2- Arbre de décision
- 1- Le document est codé à l'aide de couleurs, est fluide et flexible. Il existe 3 voies :
 - Urgence (en rouge) : « situation présentant un danger de mort où une personne menace de se blesser ou de blesser autrui de façon imminente, est incapable de créer un plan de sécurité, est gravement désorientée ou a perdu contact avec la réalité, a une incapacité grave de fonctionner ou est autrement angoissée et hors de contrôle. »
 - Cas urgent (en jaune) : « situation qui ne constitue pas un danger de mort où une personne ou famille présente des perturbations émotives extrêmes ou la détresse comportementale, considère se faire du tort à soi-même ou à autrui ou parle de la faire, désorientée ou a perdu le contact avec la réalité, a la capacité de fonctionnement compromise ou est autrement agitée ou impossible à calmer. »

- Cas non urgent (en vert) : première présentation de préoccupations et de cas non à risque qui peuvent être adressés par les soins primaires de l'enfant ou du jeune ou autre spécialiste médical comme un pédiatre ou même une clinique de counseling sans rendez-vous.
- 2- L'arbre décisionnel est utilisé « lorsque vous avez identifié une jeune personne ayant besoin de soutien en santé mentale; l'arbre a pour but de vous aider à déterminer la voie par laquelle orienter la jeune personne ». Ce document est aussi codé à l'aide des mêmes couleurs que le document des voies vers les services de santé mentale pour vous aider à prendre des décisions éclairées.

Présentation du caporal Éric Savoie de la police militaire : Légalisation du cannabis

- Le cannabis est légal au Canada depuis le 17 octobre dernier. L'âge légal pour acheter et consommer est de 19 ans en Ontario et 18 ans au Canada. La loi fédérale est différente que la loi provinciale.
- Il est interdit de posséder et de consommer du cannabis dans l'école ou dans la cour d'école – sauf si la personne a une licence médicale.
- Nous avons le droit d'avoir 30 grammes secs et 5 grammes frais sur nous en public, 70 grammes en liquide (0,25 grammes concentrés), 4 plants pour la maison.
- Le cannabis légal vendu au Canada vient dans un emballage gris avec des étiquettes de mise en garde – pour ne pas attirer les yeux des jeunes.
- Les gens peuvent consommer du cannabis dans leur résidence privée, sur les trottoirs, à 20 mètres à l'extérieur d'une école, dans un véhicule, un véhicule récréatif (RV) et bateau-logement en position de non conduite. Il est interdit d'en consommer dans des places communes comme dans un condo ou dans un appartement, mais ceci est à l'étude.
- Dans les parcs, il est illégal de consommer du cannabis, ainsi qu'à une zone de 20 mètres autour du parc.
- Il n'y a pas encore de jurisprudence, car tout est encore nouveau.
- Si quelqu'un arrive à l'école pour ramasser un élève et on juge que cette personne peut être intoxiquée, appelez la police et essayez de donner le plus de détails possible.
- Si, durant un événement dans une école, on soupçonne que quelqu'un est intoxiqué (alcool, cannabis ou autre), appelez la police. Si on pense que la personne intoxiquée ne devrait pas conduire ou peut mettre sa vie ou la vie d'un enfant ou autre en danger, intervenez et appelez la police.
- Si un jeune dans une école est en possession de cannabis, appeler tout simplement la police.
- Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Joël Dubé à jdube@cscmonavenir.ca afin qu'il puisse adresser vos questions à M. Savoie.

Atelier aux familles : consultations

- Le sondage sur les choix d'ateliers est présenté à tous pour recevoir leurs opinions. Il sera corrigé, mis en forme dans Survey Monkey et envoyé à tous pour le partager avec le plus de familles possible afin d'avoir plusieurs répondants.
- Partage aléatoire de suggestions de présentateurs et présentatrices (mais non confirmés)
 - Jeux vidéo et cellulaires : Suzanne Tremblay du YMCA
 - Cannabis : policier de Midland – Karine Barrass pourra nous partager son nom
 - LGBTQ2 : Jason Pelletier du Csc MonAvenir ou Gerry Croteau du Gilbert Centre
 - Relations : Claire McDonald (travailleuse sociale) du Csc MonAvenir
 - Pratiques parentales : Connexions Familiales ou Chigamik
 - Santé mentale : Djenane Douglas (travailleuse sociale) du Cs Viamonde
- Il serait bien de jumeler notre atelier à une autre activité (préférentiellement en avril) afin d'avoir le plus de participation possible et d'en offrir un dans le Nord et un dans le Sud. Les endroits suivants ont des salles disponibles : les bibliothèques, la Maison Rosewood, Chigamik et le Barrie Community Health Centre. Le choix des dates et des lieux est à confirmer selon les résultats du sondage.

Mise à jour COALITION – Co-Chairs / Co-Management

- Le résumé du plan stratégique sera fait à la prochaine réunion.

Varia

- Céleste Lalonde de Chigamik souhaite rassembler tous ceux et celles qui sont formés en Triple P dans notre région afin de pouvoir travailler et créer un plan d'action ensemble afin de mieux répondre aux besoins des familles francophones.
- Les manifestations partout en Ontario auront lieu le samedi 1^{er} décembre de 13 h à 15 h. Dans notre région, il y aura une manifestation à Midland et une manifestation à Barrie. La Clé, organisatrice des deux manifestations, a besoin d'aide et cherche des bénévoles pour assurer la sécurité sur place. De plus, La Clé cherche des personnes politisées pour aller parler à nos députés. Venez confectionner des pancartes le vendredi 30 novembre de 17 h à 19 h dans les bureaux de La Clé. Le 1^{er} décembre, apportez vos drapeaux franco-ontariens et des objets qui font du bruit, portez du vert et du blanc, apportez vos amis, votre famille. Suivez la page Facebook de La Clé pour plus d'information. Si vous voulez aider, envoyez un courriel à resistance@lacle.ca

Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 11 h 25.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 25 février 2019 à Connexions Familiales à Barrie.